

La protection des données à caractère personnel

Pourquoi l'établissement recueille-t-il mes données personnelles ?



Pour assurer votre prise en charge
(dossier médico-administratif)



Pour effectuer des recherches
médicales



Pour effectuer des statistiques,
enquêtes et contrôles



Pour vous protéger et protéger
vos biens lors de votre venue

Sur quelles bases juridiques reposent les traitements de données ?

Le traitement des informations médicales et administratives se base principalement sur :

- Une obligation légale (article 6.1.c. R.G.P.D.) ➔ informations médico-administratives
- La sauvegarde des intérêts vitaux (article 6.1.d. R.G.P.D.) ➔ informations médico-administratives
- La mission d'intérêt public (article 6.1.d. R.G.P.D.) ➔ recherches, études et évaluations



Quelles données sont collectées ?



Données d'identité et
de contact



Données
administratives



Données de vie
professionnelle



Données de vie
personnelle



Données de
santé

Dans le cadre de l'identitovigilance, l'établissement est amené à **scanner certains documents** (pièce d'identité, carte de mutuelle, etc.). Ils sont conservés **pour une durée ne pouvant excéder 5 ans**. Vous pouvez à tout moment **vous opposer à la numérisation de ces documents** mais cela peut engendrer une facturation directe (au patient) en cas de contentieux avec les organismes d'assurance maladie complémentaire.

Qui sont les destinataires de mes données ?

- 1 Les **professionnels de santé** (internes et externes) qui interviennent dans votre prise en charge.
- 2 Les **sous-traitants internes** (agents des admissions, du système d'information, de l'identitovigilance et des archives)
- 3 Les **organismes publics** (cadre légal).
- 4 Les **prestataires externes**¹, sous-traitants du centre hospitalier (exemple : laboratoire d'analyse médicale).
- 5 Les **forces de l'Ordre ou représentants de justice** (sur réquisition en cas d'ouverture d'une enquête).



Pendant combien de temps l'établissement conserve mes données ?

- **Dossier administratif et médical** ➔ conservation conforme au code de la santé publique (Article R1112-7).
- **Les données de recherches** ➔ conservation jusqu'au rapport et archivage conforme à la réglementation.
- **Les images de vidéoprotection** ➔ conservation maximale de 30 jours (délai prolongé si enquête en cours).

Quels sont mes droits en matière de protection des données et comment les exercer ?



Droit d'accès



Droit de rectification



Droit à l'oubli



Droit à la limitation du traitement

Pour plus d'informations sur vos droits, vous pouvez consulter le site de la CNIL à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr>

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à notre déléguée à la protection des données aux adresses suivantes :



Centre hospitalier de Châteauroux - Le Blanc
A l'attention de la déléguée à la protection des données
216, avenue de Verdun
36 019 CHATEAUROUX Cedex



dpo@ch-chateauroux.fr

Responsable de traitement



Centre hospitalier de Châteauroux - Le Blanc
A l'attention de Mme la directrice générale
216, avenue de Verdun
36 019 CHATEAUROUX Cedex



¹ Dans ce cas, le centre hospitalier de Châteauroux - Le Blanc s'assure qu'ils respectent la réglementation en matière de protection des données personnelles.